

Bruxelles, le 15 avril 2026  
(OR. en)

7994/26

COPS 195  
CIVCOM 79  
COEST 272  
CFSP/PESC 497  
CSDP/PSDC 214  
PSC DEC 14  
EUPM MOLDOVA 2  
RELEX 464

#### **ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS**

---

Objet: DÉCISION DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ relative à la nomination du chef de la mission de partenariat de l'Union européenne en Moldavie (EUPM Moldova) (EUPM Moldova/1/2026)

---

**DÉCISION (PESC) 2026/...**  
**DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ**

**du ...**

**relative à la nomination du chef de la mission de partenariat  
de l'Union européenne en Moldavie (EUPM Moldova)  
(EUPM Moldova/1/2026)**

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38, troisième alinéa,

vu la décision (PESC) 2023/855 du Conseil du 24 avril 2023 relative à une mission de partenariat de l'Union européenne en Moldavie (EUPM Moldova)<sup>1</sup>, et notamment son article 8, paragraphe 1,

---

<sup>1</sup> JO L 110 du 25.4.2023, p. 30, ELI: <http://data.europa.eu/eli/dec/2023/855/oj>.

considérant ce qui suit:

- (1) En vertu de l'article 8, paragraphe 1, de la décision (PESC) 2023/855, le Comité politique et de sécurité (COPS) est autorisé par le Conseil, conformément à l'article 38, troisième alinéa, du traité, à prendre les décisions appropriées aux fins d'exercer le contrôle politique et la direction stratégique de la mission de partenariat de l'Union européenne en Moldavie (EUPM Moldova), y compris la décision relative à la nomination d'un chef de mission, sur proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (ci-après dénommé "haut représentant").
- (2) Le 1<sup>er</sup> avril 2025, le COPS a adopté la décision (PESC) 2025/686<sup>2</sup> prorogeant le mandat de M. Cosmin DINESCU en tant que chef de la mission EUPM Moldova du 25 avril 2025 au 24 avril 2026.
- (3) Le 23 mars 2026, le haut représentant a proposé la nomination de M<sup>me</sup> Kirsten JOPPE en tant que chef de la mission EUPM Moldova pour la période allant du 25 avril 2026 au 31 mai 2027.
- (4) Il convient, dès lors, de prendre une décision concernant la nomination de M<sup>me</sup> Kirsten JOPPE en tant que chef de la mission EUPM Moldova pour la période allant du 25 avril 2026 au 31 mai 2027,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

---

<sup>2</sup> Décision (PESC) 2025/686 du Comité politique et de sécurité du 1<sup>er</sup> avril 2025 prorogeant le mandat du chef de la mission de partenariat de l'Union européenne en Moldavie (EUPM Moldova) (EUPM Moldova/1/2025) (JO L, 2025/686, 3.4.2025, ELI: <http://data.europa.eu/eli/dec/2025/686/oj>).

*Article premier*

M<sup>me</sup> Kirsten JOPPE est nommée chef de la mission de partenariat de l'Union européenne en Moldavie (EUPM Moldova) pour la période allant du 25 avril 2026 au 31 mai 2027.

*Article 2*

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Elle est applicable à partir du 25 avril 2026.

Fait à ..., le ...

*Par le Comité politique et de sécurité  
Le président/La présidente*

---